

Délibération n° 2019-17 du Comité syndical du vendredi 24 mai 2019

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE SYDEL 2019 -
 AFFECTATION DU RESULTAT 2018 BUDGET PRINCIPAL**

PRÉFECTURE
 DE L'HÉRAULT
 - 3 JUIN 2019
 D.R.C.L.
 GREFFE - P.F.R.A.

L'an deux mil dix neuf le vendredi 24 Mai à 9 heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 14 Mai 2019.

Etaient présents ou représentés :	Francis BARDEAU, Christian BILHAC (représenté par Berthe BARRE), Olivier BERNARDI, Olivier Brun, Laurent DUPONT, Bernard FABREGUETTES, Jean-Pierre GABAUDAN, Jean-Claude LACROIX, Béatrice NEGRIER-FERNANDO, Jean TRINQUIER, Yolande PRULHIERE, Valérie ROUEYROL, Claude VALERO, Daniel JAUDON (représenté par Georges PIERRUGUES), Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Sébastien ANDRAL, Claude CARCELLER, Béatrice FABRE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Noël MALAN, Nicole MORERE, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Frédéric ROIG, Michel SAINT-PIERRE, Laurent SINTES, Irène TOLLERET,
Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 17 et 1 procuration	

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la délibération n°2019-02 du Comité Syndical du Sydel du 15 février 2019 portant approbation du Budget Primitif du Sydel pour l'exercice 2019,

Vu, la délibération n°2019-05 du Comité Syndical du Sydel du 5 avril 2019 portant approbation du Compte Administratif du Budget Sydel pour l'exercice 2018,

Vu, l'avis Favorable des membres du Bureau du 10 mai 2019,

Considérant la sollicitation de la préfecture concernant la nécessité de détailler les inscriptions au chapitre 012,

Des ajustements budgétaires rendent nécessaires l'adoption d'un budget supplémentaire pour le budget Sydel pour l'exercice 2019.

Le Budget Supplémentaire intègre les résultats de la section de Fonctionnement et d'Investissement du Compte Administratif 2018.

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 s'élèvent à

- un excédent de fonctionnement de 328 979.78 €
- un excédent d'investissement de 36 529.70 €

Par ailleurs, le Budget Supplémentaire se présente comme suit avec un sur équilibre des dépenses et des recettes réelles :

Section de Fonctionnement

DÉPENSES	RECETTES
Dépenses nouvelles	150 936.54 €
Restes à réaliser 2018	0 €
Virement à la section d'investissement	0 €
TOTAL	150 936.54 €
	TOTAL
	418 633.99 €

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à partir de la publication

Section d'Investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses nouvelles	0 €	Affectation en réserves (1068)	0 €
Restes à réaliser 2018	0 €	Opération d'ordre - Immo	18 820.54 €
Virement à la section d'investissement	0 €	Restes à réaliser 2018	0 €
		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	36 529.70 €
TOTAL	0 €	TOTAL	55 350.24 €

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ D'Approuver l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2018 comme détaillé ci-dessus
- ✓ D'Adopter le Budget Supplémentaire 2019 du Budget Sydel selon les orientations ci-dessus et détaillées en annexe.

Clermont l'Hérault, le 27 Mai 2019

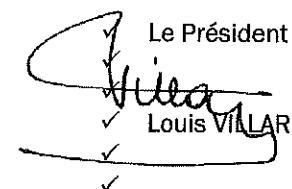
Le Président certifie sous sa responsabilité

La présente délibération exécutoire le 27 Mai 2019

✓ Publié le 27 Mai 2019
✓ Transmise le 27 Mai 2019

Le Président du Syndicat

Louis VILLARET



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	150 936,54	89 654,21

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent) 328 979,78
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	150 936,54	418 633,99

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)		18 820,54

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 36 529,70
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		55 350,24

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	150 936,54	473 984,23
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles

ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3))
011	Charges à caractère général	386 431,88	0,00	99 516,00		485 947,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	813 574,00	0,00	32 600,00		846 174,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 502,00	0,00	0,00		52 502,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 262 507,88	0,00	132 116,00		1 384 623,88
66	Charges financières	4 000,00	0,00	0,00		4 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 266 507,88	0,00	132 116,00		1 388 623,88
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7 720,12		18 820,54		26 540,66
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	7 720,12		18 820,54		26 540,66
	TOTAL	1 264 228,00	0,00	150 936,54		1 415 164,54

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 415 164,54
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3))
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 600,00	0,00	0,00		25 600,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 238 628,00	0,00	49 654,21		1 288 282,21
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion courante	1 264 228,00	0,00	49 654,21		1 313 882,21
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	40 000,00		40 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 264 228,00	0,00	89 654,21		1 353 882,21
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00		0,00
	TOTAL	1 264 228,00	0,00	89 654,21		1 353 882,21

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	328 979,78
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 682 861,99
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	18 820,54
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	386 431,88	99 516,00	
60221	Combustibles et carburants		0,00	
60611	Eau et assainissement	1 100,00	0,00	
60612	Énergie - Électricité	19 000,00	0,00	
60621	Combustibles	480,00	0,00	
60622	Carburants	2 000,00	0,00	
60623	Alimentation	3 647,88	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	1 720,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	3 600,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	4 500,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures		0,00	
611	Contrats de prestations de services	15 400,00	73 500,00	
6132	Locations immobilières	84 000,00	0,00	
6135	Locations mobilières	18 450,00	0,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		7 000,00	
61551	Matériel roulant		0,00	
6156	Maintenance	8 600,00	0,00	
6161	Assurance multirisques	6 100,00	0,00	
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00	
6182	Documentation générale et technique	6 713,00	3 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	6 550,00	0,00	
6185	Frais de colloques et séminaires	2 350,00	0,00	
6188	Autres frais divers		0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	573,00	900,00	
6226	Honoraires	10 000,00	0,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		0,00	
6228	Divers	45 500,00	10 116,00	
6231	Annonces et insertions	300,00	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	300,00	0,00	
6233	Foires et expositions	2 100,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	200,00	0,00	
6237	Publications	20 180,00	0,00	
6238	Divers	17 998,00	0,00	
6241	Transports de biens		5 000,00	
6248	Divers		0,00	
6251	Voyages et déplacements	9 900,00	0,00	
6255	Frais de déménagement		0,00	
6256	Missions	3 000,00	0,00	
6257	Réceptions	10 450,00	0,00	
6261	Frais d'affranchissement	5 900,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	19 970,00	0,00	
6281	Concours divers (colisations...)	8 000,00	0,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 850,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	813 574,00	32 600,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		1 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		8 200,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations		1 600,00	
64111	Rémunération principale		130 000,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		12 000,00	
64118	Autres indemnités		44 000,00	
64131	Rémunérations	581 431,00	-191 457,00	
6417	Rémunérations des apprentis		9 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		159 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		56 400,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		19 000,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		4 000,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6478	Autres charges sociales diverses	229 143,00	-220 143,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	52 502,00	0,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	9 302,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur		0,00	
65737	Autres établissements publics locaux	25 200,00	0,00	
65738	Autres organismes publics	3 000,00	0,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres .	15 000,00	0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 252 507,88	132 116,00	
66	Charges financières (b)	4 000,00	0,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	4 000,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 256 507,88	132 116,00	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</i>	7 720,12	18 820,54	
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	7 720,12	18 820,54	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 720,12	18 820,54	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction</i>		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 720,12	18 820,54	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 264 228,00	150 936,54	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	150 936,54

+

=

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 600,00	0,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	25 600,00	0,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		0,00	
70688	Autres prestations de services		0,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 238 628,00	49 654,21	
74718	Autres	30 000,00	15 000,00	
7472	Régions	151 687,00	-44 160,79	
7473	Départements	198 477,00	12 645,00	
74751	GFP de rattachement		0,00	
74758	Autres groupements	597 397,00	-20 840,00	
7477	Budget communautaire et fonds structurels	258 067,00	87 000,00	
7478	Autres organismes	3 000,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
752	Revenus des immeubles		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		1 264 228,00	49 654,21	
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		40 000,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		10 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers		30 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 264 228,00	89 654,21	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 264 228,00	89 654,21	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	328 979,78
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	418 633,99

+

=

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	17 980,12	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		0,00	
2182	Matériel de transport		0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 800,00	0,00	
2184	Mobilier	13 180,12	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		17 980,12	0,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		17 980,12	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 980,12	0,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délégitante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 260,00	0,00	
1311	Etat et établissements nationaux	10 260,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		10 260,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	
Total des recettes financières			0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		10 260,00	0,00	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</i>	7 720,12	18 820,54	
28051	Concessions et droits similaires	382,14	382,14	
28182	Matériel de transport	2 664,00	12 246,35	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 039,72	3 377,72	
28184	Mobilier	1 634,26	2 747,33	
28188	Autres immobilisations corporelles		67,00	
<i>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>		7 720,12	18 820,54	
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		7 720,12	18 820,54	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		17 980,12	18 820,54	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	36 529,70
= TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 350,24

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 16, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

